

**Etaient présents à cette réunion :**

Salariés

François Bourcier - SNMS

Sébastien Duenas – SUD Culture

Employeurs

Anna Delaval – SCC

Julie Duchènes et Nelly Vial – Regroupement des compagnies de danse en AURA

Anne-Hélène Maussier – Groupe des 20 / Le Maillon

Joséphine Gelot – Fédération des arts de la rue

Diane Loichot et Anne-Laurence Chambon – Grand Bureau

Gautier Marchado - SYNAVI

Sophie Prémey – SYNDEAC

Etat et collectivités

Bastien Colas – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Anne-Claire Durand et Cedric Pellissier – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Camille Winterbert – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Invité

Samuel Valensi – Shift Project

---

En visioconférence

Hugo Frison – Groupe des 20

Richard Marion – Villes et banlieues

Laury Colombet - Collectif marionnettes AURA / Thémaa

Marie-Caroline Guérard (ext. COREPS)

Anne-Cécile Randle (ext. COREPS)

Malaurie Patural (ext. COREPS)

Sarah Gallet (ext. COREPS)

---

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

---

## SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Rencontre avec Samuel Valensi – Shift Project

Présentation du rapport « [Décarbonons la culture](#) » du Shift Project (voir ici) par Samuel Valensi, rédacteur des pages dédiées au spectacle vivant

Suivie d'un temps d'échanges

- Echange préparatoire autour des préconisations du groupe

Une première liste de préconisations a été établie à partir du drive commun :

<https://semestriel.framapad.org/p/preconisations-gt-production-diffusion-9sh4?lang=fr>

Le groupe échange sur ces premières propositions. Sont abordés les thèmes suivants :

- Modalités d'un soutien à la diffusion
- Faut-il financer la « prise de risque » ?
- Organisation de séries, mutualisation, coopérations et tournées

- Point sur l'organisation du groupe

A partir d'une synthèse du framapad que Marjorie transmettra dans le courant de la semaine prochaine, il est proposé de créer des petits groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Coopération
- Aide à la diffusion
- Définir ce qu'est un lieu de diffusion
- Chacun des groupes devra travailler à établir des préconisations d'ici le 24 avril

28/04 – 10h – réunion en visio-conférence : présentation d'une synthèse des préconisations, identification des accords et désaccords, réflexion sur une stratégie de diffusion de ces préconisations.

14/06 – 16h – organisation d'une réunion publique en visio-conférence pour présenter les préconisations du groupe. Invitation des DAC et des élus locaux pour un échange constructif.

## DETAIL DES ECHANGES

### Rencontre avec Samuel Valensi (Shift Project)

- Présentation du rapport « Décarbonons la culture » du Shift Project (voir ici) par Samuel Valensi, rédacteur des pages dédiées au spectacle vivant

La présentation est visible in extenso en vidéo sur ce lien : <https://vimeo.com/692996753/5b3e5c2af3>

**Marjorie Glas (COREPS)** précise, en introduction de la rencontre, que l'enjeu écologique a été posé dès le début du groupe de travail Production Diffusion.

**Samuel Valensi** se présente. Il est auteur, metteur en scène et directeur de la Cie La Poursuite du Bleu. Il était auparavant en CDI dans la vidéo et connaît ainsi bien les impacts du numérique. Il donne des cours à HEC Paris (dont est diplômé), ainsi qu'à l'ICAR, sur la transition écologique. Il fait partie du Shift Project, fondé il y a une dizaine d'années par Jean-Marc Jancovici, pour éclairer et influencer la décision politique et individuelle. Il a participé à la rédaction du PTEF (Plan de transformation de l'économie française) au sein du groupe de travail Culture (transversal à tous les champs de la culture).

### Nous avons un problème énergie-climat

Nos activités sont soumises à une double contrainte carbone :

- Notre dépendance aux ressources fossiles :

80,4% de l'énergie est d'origine fossile, provenant des restes de vies anciennes : elles sont donc limitées en stock, et nécessitent plusieurs millions d'années pour se former. Ces ressources se raréfient. Depuis la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale, nous assistons à un choc de consommation avec une nette augmentation de la consommation de pétrole, de gaz (chauffage, électricité, engrais azotés), de charbon (électricité : notamment en Chine, Pologne, Allemagne, Inde...). Or, les puits de pétrole sont déjà en déclin, la disponibilité se contracte. Il devient nécessaire d'aller chercher de nouvelles sources : par exemple via la fracturation hydraulique (mais l'extraction est tellement difficile que le taux de retour énergétique devient négatif).

- Le problème climatique :

Notre consommation d'énergies fossiles émet des GES (gaz à effet de serre) : 10% du CO<sub>2</sub> émis aujourd'hui se retrouvera encore dans l'atmosphère dans 10 000 ans. Ce phénomène enclenche le phénomène du réchauffement climatique. Les écosystèmes qui pourraient contribuer à amoindrir le phénomène sont par ailleurs de moins en moins résilients.

Il y a un grand risque à ne pas agir vite ! Les promesses de transition énergétique ne suffisent pas. Pour l'instant, nous assistons plutôt à un phénomène d'addition énergétique, avec le déploiement de sources supplémentaires, qui ne remplacent pas les sources les plus anciennes.

La participation aux émissions induit des risques. Pas seulement géopolitiques, mais aussi des risques sur les réserves d'énergies fossiles.

Ce qui caractérise notre modernité, c'est le recours aux machines qui mangent des énergies fossiles. Le pétrole a permis la démultiplication de notre puissance et donc notre capacité à transformer notre environnement.

Il n'existe pas d'énergie propre : la seule qui soit propre, c'est celle qu'on ne consomme pas.

Les accords de Paris en 2015 ont posé un défi organisationnel, donnent un cadre de changement : il s'agissait de limiter le réchauffement planétaire à 2°C depuis la 2<sup>ème</sup> Révolution industrielle, l'objectif étant de ne pas émettre plus que le 10<sup>ème</sup> des émissions de nos grands-parents. Aujourd'hui, on s'oriente plutôt sur une trajectoire de 4°C : 1/3 de la planète sera à terme inhabitable, la moitié de la population mondiale sera concernée. Même si on limitait le réchauffement à 3°C, nous ferions face à un risque d'insécurité alimentaire généralisé. A 2°C, nous assisterons à des phénomènes comme la montée des eaux et la mort des coraux.

Nous avons besoin de planifier, de prendre les choses en main : c'est le point de départ du PTEF (Plan de transformation de l'économie française).

### **En quoi la culture est-elle concernée ?**

La culture participe grandement à ce problème. La culture représente 2,3% du PIB, et 2,2% de la population active dont les deux tiers sont embauchés en CDDU : en cas de crise accrue, le secteur sera d'autant plus à risque en raison de la précarité d'une partie de son personnel. Car l'emploi est un risque associé au changement climatique.

Si la culture représente 2,3% du PIB, elle est également présente dans le secteur numérique (les contenus en ligne sont principalement culturels), dans le tourisme (fortement lié aux contenus culturels, au patrimoine) et est très liée aux transports (culture et loisirs sont une des principales causes de mobilité).

L'idée que la culture ne serait pas au cœur du problème est une illusion.

Certains considèrent également que la culture participe à la transition dans le sens où elle contribue à créer des récits qui forgent nos imaginaires, ce qui pourrait contribuer à un changement des mentalités. Mais pour Samuel Valensi, il faut être vigilant à ne pas rentrer dans un système où l'on juge les artistes selon leur propos. De plus, les fictions font changer les imaginaires sur des temps très longs.

La culture doit donc aussi agir sur le réchauffement climatique, au même titre que les autres secteurs.

### **Les principaux enjeux d'émissions dans la culture**

Enjeu « alimentation » : 81% des émissions dans l'alimentation sont liées à la consommation de bœuf (méthane, déforestation pour la culture de soja, élevage intensif). On peut agir sur les menus et caterings que l'on propose. De plus, en passant à un menu végétarien local, les festivals peuvent être un levier économique local.

Enjeu « Bâtiment et énergie » : une grande part de émissions de gaz à effet de serre est liée au chauffage au gaz et au fioul. Cela est complexe pour les lieux culturels, qui ne sont pas toujours propriétaires de leurs murs et n'ont donc pas toujours la main sur leur consommation énergétique.

Enjeu « Mobilité et transports » : comme dit précédemment, la culture et les loisirs représentent la 3<sup>ème</sup> cause de mobilité de la population (soit 20% environ des déplacements)

- Transports des publics
- Transports des artistes
- Transport des scénographies et décors (fret)

Enjeu « Numérique » :

Les impacts du numérique sont répartis de la façon suivante :

- 30% VOD
- 9% jeu vidéo
- Tubes : Youtube, vimeo 10%
- Streaming musical 0,5%
- Pornographie 22%
- Autres : 28%

On voit qu'une majorité des contenus concernés sont des contenus à caractère culturel.

### **La culture est à risque :**

Le secteur culturel est exposé à la double contrainte carbone : raréfaction des ressources et émissions contribuant au réchauffement climatique.

Dans certaines structures ou événements, les émissions traduisent une dépendance au lointain, à la fréquentation d'un public international. Plus la jauge augmente, plus le public vient de loin, plus les émissions augmentent vite : et cela est souvent lié au rayonnement international (exemple du musée du Louvre, très dépendant des visiteurs chinois).

Or, la tendance est très forte d'une évolution des jauges à la hausse, au cours du temps (ex : Vieilles Charrues, Hell fest, We love green...).

Le secteur culturel n'est pas très bon pour mesurer son impact climatique. Les professionnels ne sont pas formés au bilan carbone. Les équipes sont souvent petites, travaillent dans l'urgence, il est difficile de libérer du temps. En outre, les acteurs méconnaissent les enjeux énergie-climat : il n'existe pas de formation à la RSE. On pense par exemple fréquemment que la réduction des déchets a un impact sur les émissions ; or, c'est tout à fait minoritaire.

On observe cependant une montée en puissance des préoccupations :

- La DRAC Occitanie serait en train de mettre en place l'éco-conditionnalité
- Un plan d'action a été déployé par le CNC
- Il existe des groupes de travail sur ces sujets au CNM
- Artcena démultiplie les conférences sur le sujet
- L'association Arviva devient plus visible

### La culture doit se transformer : deux leviers principaux

- Une formation systématique aux enjeux énergie-climat dans tous les cursus culture. Sans ça, il sera impossible de déployer des politiques efficaces
- Des politiques publiques nationales ambitieuses qui soutiennent ces transformations

### Dynamiques de mise en œuvre :

#### La relocalisation des activités :

- le Théâtre de la Colline avait ses entrepôts en Normandie, il les a relocalisés en Île-de-France. Sur les festivals, il est possible de se tourner vers des acteurs locaux pour les bières, l'alimentation, etc.
- la Cie Jérôme Bel n'opère plus de tournées à l'international. Lui et ses équipes ne voyagent pas. Il filme ses répétitions, des chorégraphes remontent ses pièces à l'étranger. Cela est possible car ce sont des spectacles sans décors. Il est ainsi possible de relocaliser sans renoncer à la diffusion à l'international.
- Dans sa compagnie A la poursuite du bleu, Samuel Valensi explique que les billets de spectacle valent monnaie locale : ils offrent une réduction aux spectateurs qui le présentent chez les commerçants.

#### Le ralentissement :

Il s'agit de réduire l'intensité de production des salles.

- La Maison des Métallos n'a plus pour mission de montrer des œuvres, mais de créer du lien avec les publics (et d'agir sur le territoire)
- L'Organic Orchestra (le Mans) a pensé un spectacle qui ne consomme pas plus d'1kwh d'énergie. Les tournées sont pensées avec un Van qui transporte les décors et des vélos cargo pour tourner sur le territoire. La tournée, organisée à l'échelle d'un département, ne se fait qu'à partir de 10 dates.
- Système de vélogistique pour le transport du matériel technique, des décors

#### La réduction des échelles :

Lorsque c'est possible, il s'agit d'étaler dans la durée, de travailler la temporalité des événements

Par exemple, couper un événement en deux, pour limiter les jauges. Ou inviter une compagnie à rester plus longtemps sur un territoire afin de réduire son empreinte transport.

#### Eco-conception des œuvres :

- Il faut lancer une réflexion sur les intrants nécessaires à la production d'œuvres (matériaux, etc.) et sur les procédés de transformation de ces matériaux.
  - Il faut également mener une réflexion sur les impacts du déplacement dans le cadre des tournées : en amont de la conception d'un décor, se donner des contraintes en terme de volume maximal afin de réduire l'empreinte en termes de transport.
  - Enfin, il faut prendre en compte la fin de vie des œuvres : il existe des réseaux de ressourceries, matériauthèques.
- Par exemple, la poursuite du bleu travaille autour d'une série de contraintes avec la scénographe :
    - contrainte de départ autour du volume utile du décor, du poids des décors,

- pourcentage maximal d'achat de produits neufs fixé au départ
- Le Théâtre de l'Aquarium a de son côté remporté un appel à projet sur l'économie circulaire qui leur a permis la création d'une ressourcerie et un accompagnement sur l'éco-conception

#### Le renoncement à certaines pratiques très énergivores :

- renoncement aux clauses d'exclusivité territoriale
- renoncement au streaming en réalité virtuelle
- renoncement à une alimentation avec du bœuf
- Le TNG, pourtant missionné sur le numérique, a fait le choix fort de renoncer à la diffusion en streaming.
- Samuel Valensi invite à renoncer, quand cela est possible, à la date unique, surtout à l'international. L'objectif est devrait être de rester le plus longtemps possible sur un territoire.

#### **Typologie de transformations :**

Le changement doit être structurel, il touche nécessairement à l'identité, aux modes de faire.

Pour la transformation, il est nécessaire de graduer les mesures, de la plus facile à mettre en œuvre à la plus difficile :

#### Les mesures transparentes :

Ce sont les mesures relativement faciles à mettre en place, qui ne touchent pas le cœur de métier. Par exemple, la mise en place d'un régime végétarien sur une création ne change le métier de personne et ne coûte pas plus cher.

#### Les mesures positives

Ce sont les mesures qui peuvent avoir un impact positif sur l'écosystème : relocaliser de l'emploi, contribuer à l'économie locale, etc.

#### Les mesures offensives

Ces mesures sont structurelles, elles touchent au cœur et à la structuration de mon activité et demandent une planification, voire un accompagnement. Par exemple, subdiviser mon événement en plusieurs événements de plus petite jauge.

#### Mesures défensives (renoncement) :

Il s'agit par exemple de renoncer à une innovation technologique (par ex., se défaire de l'impression que si on ne va pas vers le métaverse<sup>1</sup>, on rate quelque chose), de renoncer aux clauses d'exclusivité

#### **Quelques outils pour avancer**

- L'Opéra de Lyon a lancé EDEOS (outil d'écoconception) : il s'agit d'un outil de mesure créé pour mesurer l'impact de la création de décors sur le climat, la biodiversité etc. (avec le soutien de l'ADEME). Pour l'instant, cet outil est utilisé seulement a posteriori : il faudrait parvenir à le déployer en amont des constructions.

---

<sup>1</sup> Le métaverse peut être défini comme un ensemble d'espaces virtuels, persistants, partagés, indexés dans le monde réel et accessibles via l'interaction 3D (source : start/leséchos).

- Le réseau Oscar (réseau européen d'opéras) travaille autour de la standardisation des structures scénographiques. Même si chaque création est différente, on peut trouver des modules standardisés, ce qui permet de réduire le fret.

### Zoom sur les impacts du numérique

NFT<sup>2</sup> et métaverse contribuent à une logique de déploiement des usages : le métaverse va déployer la 6G (qui est déjà inscrite dans le plan de relance en cours). La 5G a été précédemment déployée parce que les infrastructures de la 4G étaient saturées. Or, on ne prend jamais en compte les impacts de ces usages. Pourtant, ils vont devenir très importants.

Les impacts du numérique représentent entre 3,5 et 4% des émissions mondiales. Ce chiffre augmente de 8% par an. En 2025, le numérique émettra plus que la flotte automobile mondiale.

On assiste à une explosion du volume des données : il y a de plus en plus de terminaux connectés, les réseaux 4G s'additionnent avec la 5G, et la 3G, encore utilisée pour les terminaux bancaires, ainsi que le réseau edge utilisé par les téléphones.

### D'où provient la consommation énergétique du numérique

- **De la production de terminaux** (ordinateurs, TV, smartphones) > c'est la recherche des métaux et leur transformation qui consomme le plus. L'impact s'appréhende en fonction du cycle de vie (depuis l'extraction jusqu'au déchet) : 80% de l'impact relève de la production.
- **Des usages** > il s'agit de l'utilisation des réseaux : datacenters, logique de la continuité de service (si un serveur tombe en panne, les données stockées sur d'autres serveurs par sécurité), consommation d'électricité pour les infrastructures et les réseaux.
  - 80% de la bande passante est utilisée pour de la vidéo
  - 20% pour le reste d'internet

Là-dedans, la culture représente 60 à 80% des données que l'on consomme

Il y a eu ces dernières années une course au format : de la SD à la HD, à la 2K à la 4K, et même 8K (réalité virtuelle streamée). La bande passante a été multipliée par 114 en quelques années. Or, les usages amènent le développement des infrastructures et inversement (dans un contexte d'absence de régulation de ces usages).

Les appels à projet du ministère de la Culture comportent des aides aux usages numériques de la culture : il faut s'interroger sur la participation des politiques publiques dans cet emballement.

Le numérique est souvent présenté comme une solution de sobriété (une visioconférence permet d'éviter un trajet), mais souvent on additionne les modes de diffusion, plutôt que de les substituer.

De plus, les jauges sont accrues, car il n'y a pas de limite de jauge sur internet. L'argument du report modal est souvent faux, pourtant il est dans le plan de relance et dans les appels à projet portés par le gouvernement.

### Bien réussir son greenwashing (ou plutôt comme l'éviter) :

- Confondre les ordres de grandeur : faire un site dédié à mon festival vert parce que j'utilise des eco-cups ou que je trie mes déchets

---

<sup>2</sup> Un NFT (pour Non fungible token), est un certificat virtuel lié à une blockchain, qui permet d'authentifier une œuvre numérique.



- Confondre intensité carbone (rentabiliser un trajet / émissions relatives par date ou par spectateur) et bilan carbone (émissions en absolu)
- S'approprier les initiatives individuelles (ex : la Poste qui valorise dans sa communication les jardins sur les toits qui sont en réalité mis en place par ses salariés à titre individuel)
- Remplacer les objectifs chiffrés par les mots « verts » et « durables »
- Compenser les émissions pour mieux les augmenter : dire qu'on plante des arbres (la compensation est le dernier recours, après qu'on a fait baisser ses émissions)

## **Conclusion**

Le Problème est systémique et nécessite donc une réponse systémique. La discussion ne peut pas être simple. Si tout le monde est formé, les discussions deviendront possibles.

- **Questions / réponses**

**Laury Colombet (collectif marionnettes AURA / Thémaa)** remercie Samuel pour son intervention très précieuse. Le secteur culturel est transversal, ce qui nous pose à un endroit d'expérimentation intéressant. Avec un soutien des pouvoirs publics, nous pourrions toucher beaucoup d'autres secteurs/ Notre génération a grandi avec la surproduction, quelles méthodes avons-nous pour aborder la question du renoncement ?

**Samuel Valensi** explique que, pour lui, renoncer c'est dire oui. Ne pas renoncer c'est dire non à beaucoup de choses dans un horizon très proche. On peut faire changer les choses de l'intérieur, ou choisir des projets qui correspondent déjà à ses valeurs. La question centrale est la suivante : veut-on changer de façon anticipée ou subie ? Il faut s'organiser pour être plus résilient face aux chocs, dire oui à notre capacité à continuer de rassembler des gens pour les faire rêver.

**Laury Colombet (collectif marionnettes AURA / Thémaa)** demande s'il existe des études sur l'impact sensoriel de la réalité virtuelle.

**Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue)** renvoie à un article sur le champ des possibles, qui montre que la mise en œuvre d'une relation directe au spectateur est de plus en plus difficile (contraintes sécuritaires, sanitaires), tandis que les possibilités sont démultipliées dans le monde virtuel. Cela fait réfléchir...

**Bastien Colas (DRAC)** explique que les dernières études sur les publics montrent que le numérique est devenu majoritaire chez les 18-25 ans. Le ministère doit se positionner sur le sujet. Au ministère de la Culture, il y a de nombreux débats en interne quant à la pertinence d'un engagement sur le numérique. Il est quoi qu'il en soit important de garantir la place de la culture et du service public dans le numérique, qui risque sinon d'être saturé par le privé.

**Samuel Valensi** entend cet argument qu'il trouve juste. Mais ce modèle-là n'est pas pérenne. La question doit donc être comment le rendre pérenne :

- Travailler le numérique autrement que par le streaming par exemple
- Autour des logiques d'achat, augmenter la durée de vie des matériels : passer à une logique d'usage (ne plus payer pour acquérir, mais à l'utilisation ; mutualiser du matériel, etc.)

**Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20)** demande, concernant la réduction des échelles, en quoi l'impact est moins important si on étale dans le temps.

**Samuel Valensi** explique que plus les jauges sont décorréées de la capacité à faire venir un public du territoire, plus les émissions augmentent vite. Quand un événement est basé sur un public local, il y a une décroissance spectaculaire des émissions.

**Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20)** explique travailler en ruralité et demande s'il y a des solutions lorsque les transports en commun sont peu développés.

**Samuel Valensi** donne l'exemple de plusieurs pistes qui ont été exploitées :

- Une coopération, un partenariat avec les opérateurs des transports en commun (pour se mettre d'accord sur des horaires notamment) ou avec la collectivité sur les infrastructures à proximité du lieu
- La mise en place d'outils de covoiturage
- Un système d'eco-bonus : la présentation d'un ticket de transports ou d'un casque de vélo offre une réduction pour le spectacle
- Certains festivals donnent RDV aux spectateurs à des arrêts de transport en commun et les emmènent sur le lieu de spectacle avec une parade.
- Logiques hors les murs : on ne déplace que les artistes plutôt que les publics.

**Cédric Pellissier (Région)** s'interroge. La culture est basée sur la rencontre entre artistes venus d'horizons différents. Est-ce que l'obligation de changer de modèle ne va pas réduire les échanges interculturels ? Est-ce que passer aux circuits courts ne signifie pas rester chez soi, entre soi ?

**Samuel Valensi** suggère que, plutôt que de cesser les tournées à l'international, il faut arrêter les dates uniques. Il faut globalement réfléchir aux manières de continuer à faire venir les artistes internationaux pour que leur présence plus au territoire et aux habitants. Permettre de rester plus longtemps, avoir plus d'échanges, nouer des partenariats, augmenter la coopération sont autant de pistes à creuser.

**Cédric Pellissier (Région)** revient sur le fonds d'aide à la création numérique porté par la DRAC et la Région. Il y a beaucoup de sollicitations pour du soutien sur de la diffusion. A entendre les préconisations du Shift Project, cela signifie utiliser beaucoup d'énergie pour des œuvres qui seront peu regardées. Faut-il continuer de pousser dans le sens d'un développement des aides à la diffusion numérique ?

**Samuel Valensi** répond que souvent, les aides promeuvent l'accès aux outils numériques, mais tout le monde n'a pas accès au matériel nécessaire. Il y a une fascination pour l'innovation plus que pour le progrès. Le déploiement du numérique est régulièrement justifié par le fait que la culture serait en

retard, la démocratisation passerait par la numérisation. Il s'agit en réalité d'un raccourci entre « les jeunes ont des pratiques numériques en ligne » et « le numérique permettrait de toucher les jeunes ». Il ne faut pas par ailleurs oublier que l'investissement dans le numérique conduit à une perte de souveraineté vis-à-vis des GAFAM.

**Richard Marion (Villes et banlieues)** demande à quoi il faudrait renoncer en priorité dans les pratiques énergivores.

**Samuel Valensi** explique que les pratiques les plus énergivores sont les suivantes :

- Le transport des publics et des œuvres
- La consommation de viande de bœuf (un repas carné correspond à 7 à 8 kg d'émissions, tandis qu'un repas végétarien correspond à 0,5 kg par repas).

**Anna Delaval (SCC)** explique, qu'en tant que compagnie, on se retrouve en bout de chaîne, et on subit le plus souvent les itinéraires de tournée. Il n'est pas facile d'avoir la main sur ses émissions. Elle demande quels sont les principes de la charte que la compagnie de Samuel, La poursuite du bleu, a adoptée.

**Samuel Valensi** détaille les grands principes de la charte :

- Limiter à 10% les achats neufs
- Tout le matériel informatique et de réparation doit être reconditionné ou de seconde main
- Les repas pris en charge par la Cie sont 100% végétariens, bio et si possible local
- Eco-conception des œuvres : le volume utile déplacé doit être limité à 6m<sup>3</sup>
- Développement de la monnaie locale sur les séries longues (billet utilisable chez commerçants)
- Demande systématique aux diffuseurs de rester plus longtemps sur le territoire pour limiter les déplacements
- La feuille de route précise clairement que le catering doit être végétarien, bio et si possible local.

**Marjorie Glas (COREPS)** explique que les acteurs culturels s'inquiètent souvent d'une éco-conditionnalité des aides publiques, car ils ont peur d'avoir à porter des coûts supplémentaires. Combien ces mesures coûtent-elles ?

**Samuel Valensi** explique que cela dépend beaucoup de l'organisation des structures. Concernant l'écoconception, cela coûte plus de temps pour chiner, mais revient moins cher en matériaux. Sur le régime végétarien, le budget divisé par 2 ou 3. En revanche, en passant au bio, on revient au prix initial. Concernant la réduction du volume utile, la compagnie s'est avérée plutôt gagnante.

**Anna Delaval (SCC)** demande à Samuel s'il renonce à des dates uniques à l'international ? Cela suppose le plus souvent de renoncer complètement à l'international. Cela a un effet en termes d'image et cela fait partie des critères de conventionnement.

**Samuel Valensi** revient sur le modèle économique de sa compagnie, qui n'est pas aidé au fonctionnement. Le fonctionnement est financé par des cours et conférences. Ce mode de fonctionnement permet aussi de renoncer aux dates uniques.

**Anne Decroly (FEVIS/PROFEDIM)** explique que certains ensembles de musique classique font des tournées à l'international mais en train. Cela signifie qu'ils en ont les moyens car ils payent des cachets en plus aux musiciens pour le temps passé dans les transport, nécessairement plus long. Elle interroge enfin Samuel concernant Arviva, et demande s'il y a une sélection pour intégrer l'association.

**Samuel Valensi** répond que, pour rentrer chez Arviva, il faut répondre à un questionnaire : il ne s'agit pas d'une sélection mais plutôt d'un moyen de savoir où en est la structure, sans jugement préalable. Concernant l'exemple des cachets payés aux musiciens, il appelle les structures à ne pas se reprocher un modèle économique qui est encouragé par les pouvoirs publics notamment, à ne pas se flageller, mais plutôt à chercher ce qu'on peut faire à son échelle.

### Echange préparatoire autour des préconisations du groupe

Une première liste de préconisations a été établie à partir du drive commun :  
<https://semestriel.framapad.org/p/preconisations-gt-production-diffusion-9sh4?lang=fr>

En introduction à ce temps d'échange, **Marjorie Glas (COREPS)** présente deux nouveaux venus dans le groupe.

**François Bourcier** représente le syndicat national des metteurs en scène, qui a intégré le collège salariés. François Bourcier est metteur en scène et comédien. Il a été trois ans au CA du Off d'Avignon et fait aujourd'hui partie des états généraux du Off. Pendant le confinement, il a organisé un zoom mensuel « Solidaires » qui a rassemblé les compagnies de la région.

**Sébastien Duenas** remplace aujourd'hui Alexandra Lamothe et Santha Guerry pour SUD culture. SUD est un syndicat membre de l'union syndicale solidaire. Sébastien est administrateur d'un collectif d'artistes.

**Marjorie Glas (COREPS)** informe par ailleurs que la circulaire établissant les COREPS a été publiée, ce qui permettra la pérennisation et l'installation de COREPS dans toutes les régions. Cette circulaire met en place un comité des COREPS deux fois par an qui permettra de faire remonter à la DGCA et au CNPS les contributions des différents groupes. Le travail du jour, complété par la séance du 28 avril, devront aboutir à des préconisations qui seront présentées devant des élus locaux que nous inviterons.

Un temps est ensuite pris pour discuter collectivement des différents thèmes de préconisations abordés par le groupe, afin de préparer au mieux le prochain temps de réunion.

**SOUTIEN A LA DIFFUSION**

**Nelly Vial (Regroupement des Cies de danse en AURA)** considère qu'il faut faire en sorte que les aides au projet soient couplées à une aide à la diffusion, peut-être sur une temporalité de 2 ans.

**Sophie Présumey (SYNDEAC)** appelle à mieux définir l'aide à la diffusion : qu'est-ce qu'on aide, à quel moment ? Le SYNDEAC propose de réfléchir à partir du dispositif de l'APSV (porté par la Région et aujourd'hui disparu). La tournée est portée par compagnie et l'argent est versé aux lieux : il faut au minimum 5 dates sur 3 départements différents pour obtenir l'aide. La subvention est calculée sur le déficit prévisionnel sur l'accueil. Ce dispositif était une locomotive pour la tournée : toutes les dates supplémentaires bénéficiaient du versement.

**Anna Delaval (SCC)** interroge la pertinence d'aider les lieux labellisés alors qu'ils sont déjà subventionnés pour ces missions ? Elle considère qu'il faudrait plutôt aider les compagnies indépendantes.

**Sophie Présumey (SYNDEAC)** répond qu'aider les lieux, aide financièrement les compagnies par ricochet, et multiplie les occasions de montrer le travail. Une aide aux Cies arriverait à quel moment ? Le risque serait qu'elle pousse à vendre moins cher, ce serait du dumping.

**Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue)** considère qu'il faut aider l'autodiffusion, notamment certaines dates importantes en termes de visibilité (présence sur un festival, dates à Paris).

**Gauthier Machado (SYNAVI)** propose d'étendre cette notion de déficit, présente dans l'APSV, aux compagnies en auto-diffusion.

**Joséphine Gelot (fédération des arts de la rue)** rappelle qu'en arts de la rue, il n'y a souvent pas de billetterie.

**Sébastien Duenas (SUD)** explique que l'APSV était versée aux organisateurs, qu'ils soient des collectivités, des festivals, des lieux, etc. Mais à l'époque, ce dispositif a abouti à des logiques de cooptation auprès des compagnies. Il faut selon lui dépasser la question de qui reçoit l'aide, compagnies ou organisateurs, pour plutôt parvenir à flécher des spectacles qui n'auraient pas tourné sans ça.

**François Bourcier (SNMS)** suggère d'aider des lieux qui n'auraient pas les moyens d'accueillir, qui ne sont pas suffisamment dotés pour assurer une programmation régulière.

**Anne-Laurence Chambon (Grand Bureau)** explique qu'au CNM, les demandes de soutien s'articulent en deux volets : un volet création et un volet diffusion. Le CNM finance jusqu'à 30% du budget. L'organisateur qui demande la subvention choisit le ratio qui sera appliqué entre création et diffusion. Cette aide est conditionnée à un minimum de 3 ou 5 dates (selon les esthétiques). Elle s'applique notamment à des projets menés sur deux ans.

**Gauthier Machado (SYNAVI)** appelle à ce qu'une réflexion soit menée sur quels lieux sont aidés pour la diffusion. La diffusion est actuellement liée à l'engorgement des lieux plus qu'à des moyens. En aidant des lieux déjà subventionnés, on ne créera pas davantage de dates pour les compagnies. Il faut donc aller vers un soutien vers d'autres lieux, permettant de toucher d'autres publics.

Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue) demande à ce que le temps long soit reconnu afin de favoriser un travail de territoire et une immersion véritable.

**Sébastien Duenas (SUD Culture)** considère que lier le soutien entre création et diffusion, comme cela est fait par le CNM, est très intéressant et permettrait de toucher une plus grande diversité de projets et de compagnies.

**Anne-Laurence Chambon (Grand Bureau)** rappelle que l'autoproduction et l'autodiffusion sont très bien vues par le CNM. L'aide à la diffusion permet de compenser financièrement des dates intéressantes en termes de visibilité mais peu rétributrices.

**Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20)** précise que, même quand les lieux sont labellisés, ils ne reçoivent pas nécessairement de subvention spécifique pour la diffusion. Souvent, les crédits sont fléchés sur l'aide à la création, l'EAC etc. Le dispositif APSV est positif, même s'il serait en effet nécessaire de l'ouvrir à d'autres lieux. Le problème que pose la diffusion en réseau est qu'il se fait en vase clos, mais il a le mérite de mettre dans des logiques de tournées.

**Gauthier Machado (SYNAVI)** fait part de sa réserve sur le fait de coupler aide à la création et à la diffusion : attention au risque de précarité que cela induit. Ce couplage ne peut aboutir à rogner sur les temps de travail, de répétition. Il y a un rapport inversé entre musique (où les temps de création sont plus courts et où la diffusion est importante) et les autres disciplines.

**Anne-Laurence Chambon (Grand Bureau)** indique qu'en musique, on commence à faire payer aux producteurs les lieux de résidence, y compris dans des SMAC. Cela est très problématique. En musique actuelle, les lieux sont accompagnés à la diffusion s'ils embauchent le plateau artistique, ce qui est inintéressant pour les producteurs, car ces derniers bénéficient de crédits d'impôts pour la création d'un spectacle musical. De fait, cela contribue à une compétition entre lieux et producteurs.

**Julie Duchènes (Regroupement des arts de la danse)** précise que, même dans les autres disciplines, il existe un paiement déguisé des salles de répétition. Par exemple, une salle est mise à disposition, mais il faut payer le technicien !

**Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue)** suggère que l'aide soit réservée à des formes qui ne permettent pas d'entrées de billetterie. Elle rappelle la situation particulière des arts de la rue : il n'existe qu'un seul label art de la rue, le CNAREP et pas de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cercle de diffusion.

**Marjorie Glas (COREPS)** rappelle que la précédente réunion du groupe a consisté à tâcher d'identifier des espaces de diffusion alternatifs.

**Sébastien Duenas (SUD Culture)** pense qu'il faut interroger le champ et la typologie des lieux. Qu'est-ce qu'un lieu de diffusion ? Quand l'artiste est-il au travail : lorsqu'il cherche ? Lorsqu'il répète ? Une aide à la création des lieux est souvent réduite à un prêt de plateau, sans apport financier pour payer l'emploi. Or, une aide à la création devrait représenter une co-responsabilité salariale. Il est donc essentiel de bien distinguer les apports en coproduction des prêts de plateau simples.

**Sophie Présemy (SYNDEAC)** propose de réfléchir aussi à l'embouteillage dans les lieux de diffusion dédiés car les lieux alternatifs ne permettent pas d'accueillir tous les spectacles. Elle revient sur l'aide de l'ONDA (regroupement de programmeurs qui effectuent notamment un repérage). Si trois lieux se coordonnent, il y a une aide au déplacement. Cela marche bien pour les spectacles à l'international, mais aussi à l'échelle nationale. La contrainte est qu'il faut trouver trois partenaires hors Région et qu'un des trois doit être partenaire de l'ONDA (logique de réseau). Le problème est aussi qu'on peut être repéré par l'ONDA sans le savoir, ce qui ne permet pas de s'appuyer dessus pour la diffusion.

**François Bourcier (SNMS)** précise qu'il existe aussi des salles qui n'ont pas de budget de fonctionnement et qui ne sont pas exploitées. Or, ces salles pourraient contribuer à la dynamique de diffusion de certaines compagnies.

**Sophie Présemy (SYNDEAC)** objecte que tourner dans des salles sans fonctionnement prive les compagnies du travail préalable sur les territoires. Les compagnies ne peuvent pas prendre en charge ce travail-là.

**Julie Duchènes (Regroupement des compagnies de danse)** propose une prime au partenariat, à la mise en lien. Entre les lieux, ou entre lieux et compagnies.

**Anne-Hélène Maussier (groupe des 20)** rappelle que l'ONDA n'aide que certains lieux. Ce qui est intéressant, c'est la coopération entre lieux et compagnies.

## FINANCER LA PRISE DE RISQUE

**Nelly Vial (Regroupement des cles de danse)** propose de subventionner la prise de risque des programmeurs, en rappelant que programmer de la danse est considéré comme une prise de risque en soi.

**Julie Duchènes (regroupement des cles de danse)** ajoute qu'en la matière, les programmeurs ne programment que des valeurs sûres, des compagnies déjà reconnues. La prise de risque peut aussi concerner l'émergence, les premiers spectacles.

**Anna Delaval (SCC)** s'interroge sur la manière de quantifier artistiquement la prise de risque. Il faut selon elle respecter la liberté des programmeurs. Si les institutions abondent dans ce sens, cela peut s'avérer très dangereux. La prise de risque peut par ailleurs être un argument à double tranchant, utilisé pour ne pas programmer des spectacles « risqués ».

**Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20)** rappelle ce qu'est la réalité économique d'un lieu. Parfois, les salles savent que le public ne suivra pas. Cela a un impact sur la billetterie, mais aussi l'image du lieu, la fidélité des spectateurs. Aider à cet endroit peut être intéressant, mais on n'est pas seulement sur un risque « artistique ». Le risque peut être aussi lié à un retour négatif du public, qui peut mettre à plat un travail au long cours.

### LA QUESTION DES SERIES

**Nelly Vial (regroupement des cles de danse)** afin d'éviter les dates isolées et de laisser le temps du travail, d'accepter dans un 1<sup>er</sup> temps que la jauge soit divisée par le nombre de dates.

**Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue)** informe qu'un réseau se monte actuellement dans les arts de la rue au niveau de la région. L'objectif est de permettre des séries de dates, entre lieux sans moyens et lieux dédiés. Il s'agit de penser la série aussi au niveau d'un territoire, au-delà de l'économique, il faut intégrer la question écologique, la question du sens, etc.

**Marjorie Glas (COREPS)** indique que certaines collectivités souhaitent réfléchir à mise en réseau entre communes ou communautés de communes permettant de collecter des fonds et d'organiser des séries locales. Les préconisations peuvent donc aussi concerner les pratiques des élus.

**Sébastien Duenas (Sud Culture)** suggère de parler d'implantation plutôt que de séries, qui ne concernent que les gros lieux. Il faut ralentir, résister à l'injonction à créer vite et à diffuser beaucoup.

**Nelly Vial (regroupement des cles de danse)** considère qu'il faut aider l'implantation territoriale des compagnies, et remplacer l'aide à la création par l'aide au projet.

**Anna Delaval (SCC)** suggère plutôt une aide à l'activité, c'est-à-dire défendre l'activité globale d'une compagnie et pas seulement ses activités de création et de diffusion. La Région donnait des aides à l'activité à des compagnies qui n'étaient pas conventionnées, cela permettait d'englober beaucoup de plus de choses.

**Anne-Laurence Chambon (Grand Bureau)** ajoute que les coûts de sécurité contribuent à manger les budgets de création, il faut en informer les tutelles.

**Marjorie Glas (COREPS)** informe que les groupes Festival et Protocole montent actuellement une cellule commune pour alerter les pouvoirs publics sur cette question et animer lorsque nécessaire, des temps de médiation entre préfecture et acteurs culturels.

### Suite des travaux, organisation du groupe

A partir d'une synthèse du framapad que Marjorie transmettra dans le courant de la semaine prochaine, il est proposé de créer des petits groupes de travail sur les thèmes suivants :



- Coopération
  - Aide à la diffusion
  - Définir ce qu'est un lieu de diffusion
- Chacun des groupes devra travailler à établir des préconisations d'ici le 24 avril

28/04 – 10h – réunion en visio-conférence : présentation d'une synthèse des préconisations, identification des accords et désaccords, réflexion sur une stratégie de diffusion de ces préconisations.

14/06 – 16h – organisation d'une réunion publique en visio-conférence pour présenter les préconisations du groupe. Invitation des DAC et des élus locaux pour un échange constructif.